

Résolument vers l'an 2000



Dr Emmanuel Rakotovahiny

Ministre d'État,

ministre du Développement rural et de la Réforme foncière

République de Madagascar

Comme ailleurs dans les pays en développement, l'agriculture joue un rôle fondamental dans l'économie malgache. C'est ainsi qu'elle représente 34 % du PIB, contribue pour 80 % aux recettes d'exportation et emploie plus de 70 % de la population active. Madagascar a l'ambition de dynamiser ce secteur pour entrer de pied ferme dans le troisième millénaire.

Il est vrai que, jusqu'à présent, le taux de croissance économique était toujours largement inférieur à celui de la croissance démographique. À un certain moment (1989), cette croissance a quand même atteint un pic mais elle s'est de nouveau ralentie, sous les effets combinés des aléas climatiques et des conjonctures politico-économiques. Les réformes d'ajustement structurel n'étaient appliquées que partiellement, notamment dans le sous-secteur des produits d'exportation traditionnels. La vétusté des moyens de transport et d'infrastructures de communication pour rallier les marchés, l'insuffisance en maîtrise de l'eau et le manque d'intrants et de matériels agricoles sont autant d'obstacles qui entravent le développement. Et pourtant, Madagascar se caractérise par un potentiel de croissance agricole considérable. Diverses cultures, de type tempéré ou tropical, peuvent y être produites, aussi

E. Rakotovahiny : Ministère du Développement rural et de la Réforme foncière, BP 301, Antananarivo 101, Madagascar.

bien pour le marché intérieur que pour l'exportation. Un vaste réseau d'irrigation, encore sous-utilisé, représente un atout important pour l'intensification et la diversification. En outre, les rendements relativement faibles pourraient être améliorés grâce aux technologies plus modernes et à la nouvelle politique de vulgarisation.

Ainsi, la Grande Île possède de grands atouts malgré certains problèmes à surmonter. Pour exploiter ce potentiel, la meilleure stratégie s'appuierait sur l'intensification de la petite agriculture dans les zones à haut potentiel et la diversification de production répondant aux normes de qualité requises. Le paysan constitue un pivot qui doit absolument s'intégrer dans une économie de marché. Le métier d'agriculteur doit désormais se pratiquer en professionnel, les différentes filières s'organiser et le monde rural se structurer. Les organismes de recherche devraient y aider, les chercheurs étant sinon précurseurs, au moins accompagnateurs.

Recherche halieutique : une nécessaire adaptation

Actuellement, la recherche halieutique orientée plutôt vers des études fondamentales ne répond que partiellement aux besoins du secteur. De plus, les centres de recherche (CNRO, FOFIFA, CNRE, CNRP, IHSM*) intervenant dans ce secteur ont souvent agi en ordre dispersé sans directives claires et précises. Or, insularité oblige, si les ressources de

la mer sont renouvelables, elles ne sont pas intarissables.

La Direction des ressources halieutiques doit désormais faire programmer une recherche plus orientée vers la recherche appliquée, avec une approche pluridisciplinaire. En effet, les effectifs, le champ de compétences, les budgets et les moyens logistiques de la recherche halieutique malgache ne permettent pas d'entreprendre l'ensemble des recherches prioritaires pour le secteur. Toutefois, un potentiel humain, des équipements, des infrastructures et de bonnes compétences existent. Une meilleure efficacité est possible, à coût modéré, par une organisation entre les différents instituts de recherche.

Ainsi, en matière de politique de recherche halieutique, un appui extérieur pourrait renforcer les capacités nationales et aider à réaliser les sept programmes prioritaires de recherche scientifique et technique qui concernent :

- l'évaluation des stocks halieutiques ;
- l'économie et la sociologie halieutiques ;
- le système statistique national pour l'aménagement ;

CNRO : Centre national de recherche océanographique.

FOFIFA : Centre national de recherche appliquée pour le développement rural.

*CNRE : Centre national de recherche environnement.

CNRP : Centre national de recherche pharmaceutique.

IHSM : Institut halieutique des sciences marines.

- l'inventaire, le suivi et l'évaluation des impacts anthropiques sur les environnements aquatiques ;
- la zootechnie et la technologie aquacoles des espèces non encore élevées ;
- la technologie des pêches des ressources peu ou pas exploitées ;
- la technologie et le contrôle de qualité des produits.

Le lancement de ces programmes donnerait aux recherches malgaches les perspectives nécessaires et fournirait un cadre pour une meilleure valorisation de l'aide internationale.

Fléau acridien : la lutte biologique prend le pas

Devant la gravité de la situation en 1992 et 1993, USAID à Madagascar a chargé l'Université de Montana (MSU) d'une étude de faisabilité relative à l'utilisation de pathogènes indigènes contre les criquets ravageurs. Dès lors, un projet sur la recherche d'agents pathogènes s'est réalisé conjointement avec la Direction de la protection des végétaux (DPV) et l'Office de coopération technique allemande (GTZ). Les résultats sont très prometteurs.

Trente-neuf souches de champignons ont été recensées au cours des prospections. Elles appartiennent à trois genres de champignons : *Metarhizium* spp., *Beauveria* spp. et *Dacilomyces* spp. À la suite des procédures de sélection rigoureuses (stabilité, toxicité sur les mammifères, nuisibilité sur la faune non-cible, rendement en spores et autres critères), trois de ces souches ont été retenues. Des essais à petite échelle, en milieu naturel strictement contrôlé, ont suivi ces différents tests pour cribler la souche la plus performante pouvant être produite comme bio-insecticide. L'analyse des résultats est actuellement en cours de traitement.

Un protozoonose des locustes appartenant au groupe des microsporidies a été également découvert en 1994. Cette maladie, présentant un fort potentiel en lutte biologique, est en cours de multiplication au laboratoire de lutte biologique du DPV/GTZ, à Ambatobe, afin

de pouvoir l'appliquer sur le terrain pour la prochaine campagne.

Des transferts de technologie en matière de lutte biologique ont été réalisés durant le projet. À cet effet, des techniciens et des chercheurs nationaux ont été formés, de façon à pouvoir résoudre en toute indépendance les problèmes relatifs à la lutte biologique contre les acridiens à Madagascar.

En lutte anti-acridienne, les pathogènes offrent une nouvelle forme de lutte efficace. Leur application en milieu réel permet d'améliorer les méthodes de protection des cultures et d'accroître les rendements. Par rapport aux produits insecticides, les pathogènes réduisent les risques de dégradation de la santé publique tout en préservant l'environnement si riche en faune et flore endémiques.

Politique forestière : le processus participatif de mise

À Madagascar, depuis ces dernières années, les préoccupations environnementales figurent au premier rang, tant la dégradation est rapide et importante. Une nouvelle politique nationale forestière s'impose pour faire face à l'ampleur et l'urgence des problèmes qui se posent au secteur. Un processus de dialogue et de réflexion a permis d'impliquer toutes les catégories d'acteurs. Il est escompté ainsi une meilleure mobilisation générale et une meilleure convergence des efforts pour sauvegarder l'environnement.

Le processus fait l'objet d'un financement de la Banque Mondiale et rentre dans le cadre du Programme environnemental PE1, volet biodiversité. Depuis octobre 1994, des réunions se sont tenues tant au niveau régional que national, de manière à prendre en compte la diversité des situations forestières dans la Grande Île. Les principaux thèmes ont porté sur la forêt dans le développement socio-économique, la foresterie paysanne et communautaire, la rationalisation de la gestion des ressources forestières et la filière bois, et enfin la réglementation et l'administra-

tion forestières. Toutes les entités concernées ont été associées, leur participation était totale et positive. Paysans et communautés villageoises, agents et cadres forestiers, autorités administratives et collectivités décentralisées, associations et ONG, opérateurs privés, personnels de projets, institutions de formation et centres de recherche, bailleurs de fonds et agences de coopération technique ou financière, décideurs jusqu'au plus haut niveau, tous se sont attachés à y contribuer réellement.

Ainsi, la Conférence nationale, qui constituait l'ultime étape-clé dans le processus de participation, s'est révélée une réussite.

• Grands principes :

- conserver les ressources forestières par une gestion durable appropriée ;
- minimiser les risques aussi bien écologiques que socio-économiques ;
- responsabiliser les acteurs et les utilisateurs de produits forestiers à la gestion de la ressource forestière ;
- être en cohérence avec la politique nationale, notamment en matière de développement rural, d'environnement et de décentralisation ;
- utiliser au mieux les moyens disponibles.

• Grands axes :

- enrayer le processus de dégradation forestière et assurer une meilleure gestion de la biodiversité ;
- mieux gérer les ressources forestières ;
- augmenter la superficie et le potentiel forestiers ;
- contribuer à rationaliser l'approvisionnement en produits forestiers.

• Grandes directions stratégiques :

- la gestion participative, qui suppose un transfert de fonctions de l'État vers d'autres acteurs ;
- la redéfinition du rôle de l'État dans la gestion opérationnelle ;
- la réforme de l'administration forestière dans le cadre de la décentralisation ;
- la mise en place de programmes décentralisés au niveau régional ;
- l'articulation de la politique forestière avec les autres politiques sectorielles ;
- la mise en place d'un mécanisme soutenu de financement ■